

4-b-5 - Plan des périmètres

Modifié le 19 juin 2025  
Modifié le 20 juin 2024

Mis en compatibilité le 30 mars 2022

Mis à jour le 26 juillet 2019

Mis à jour le 12 octobre 2017

Mis à jour le 26 janvier 2017

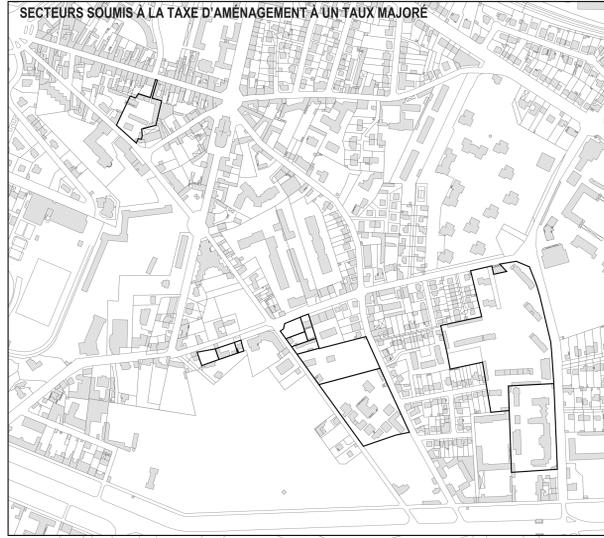
Approuvé par le conseil municipal du 24 novembre 2011



Echelle : 1/7 500 ème

- Périmètre du plan de sauvegarde et de mise en valeur
- Périmètre d'extension du secteur sauvegardé
- Secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres
- Périmètre provisoire de zone d'aménagement différé
- Secteurs soumis à la taxe d'aménagement à un taux majoré
- Périmètre d'étude en vue d'un projet d'aménagement
- Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté
- Secteurs d'information sur les sols

SECTEURS SOUMIS À LA TAXE D'AMÉNAGEMENT À UN TAUX MAJORÉ



- Périmètre du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)
- Périmètre d'extension du site patrimonial remarquable
- Secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres
- Périmètre de la zone d'aménagement différé de Satory
- Secteurs soumis à la taxe d'aménagement à un taux majoré (voir encadré)
- Périmètre d'étude en vue d'un projet d'aménagement (Rue de la Porte de Buc)
- Périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté Satory Ouest
- Secteurs d'information sur les sols (SIS)

SECTEURS SOUMIS À LA TAXE D'AMÉNAGEMENT À UN TAUX MAJORÉ (VOIR ENCADRÉ)

